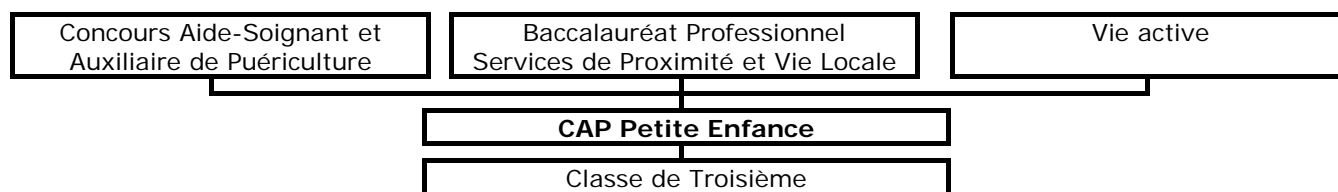


CAP Petite Enfance

Certificat d'aptitude Professionnelle préparé en 2 ans



LES ENSEIGNEMENTS

Disciplines et horaires

• Formation générale (15 heures hebdomadaires)

- | | | |
|-------------------------|----------------------------------|---|
| . Français | . Mathématiques – Sciences | . Education civique, juridique et sociale |
| . Histoire – Géographie | . Vie Sociale et Professionnelle | . Arts appliqués et cultures artistiques |
| . Anglais | . EPS | . Aide individualisée |

• Formation professionnelle (19 heures hebdomadaires)

- | | |
|---|--|
| ⇒ Prise en charge de l'enfant à domicile | ⇒ Nutrition, alimentation |
| ⇒ Prise en charge de l'enfant en structures collectives | ⇒ Sciences Médico-Sociales |
| ⇒ Techniques de services à l'utilisateur | ⇒ Biologie générale et appliquée |
| ⇒ Projets pluridisciplinaires à caractère professionnel (en 1 ^{ère} et 2 ^e année) | ⇒ Evaluation des compétences en cours de formation en 2 ^e année |

• Formation en milieu professionnel

- ✓ Stages obligatoires : services ou établissements auprès d'enfants de 0 à 6 ans
 - . 12 semaines durant les deux années de formation (6 semaines en 1^{ère} année et 6 semaines en 2^e année)
 - . Evaluation des compétences au cours de la Période de Formation en Entreprise (en 2^e année) dans le cadre du Contrôle Continu
- ✓ Préparation à la formation SST « Sauvetage – Secourisme au Travail ».

LES QUALITES REQUISES

- | | |
|---|---------------------------------|
| ⇒ Aptitudes physiques et psychologiques pour assurer la garde d'enfants | ⇒ Aptitude au travail en équipe |
| ⇒ Bonne présentation | ⇒ Patience |
| ⇒ Ordre | ⇒ Motivation |
| ⇒ Habileté manuelle | ⇒ Disponibilité |
| ⇒ Sens de l'observation | ⇒ Amabilité |
| | ⇒ Résistance physique |

LES COMPETENCES A ACQUERIR

- ⇒ Organiser son travail
- ⇒ Assurer l'accueil, les soins d'hygiène corporelle, l'alimentation, le confort et la sécurité des enfants de 0 à 6 ans
- ⇒ Contribuer à leur développement et à leur éducation
- ⇒ Mettre en œuvre des activités éducatives et de loisirs
- ⇒ Assurer l'entretien et l'hygiène des locaux et des équipements et aménager les espaces de vie de l'enfant.

LES PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Le titulaire du CAP Petite Enfance peut exercer :

- | | | |
|------------------------------|---------------------------|--|
| . en écoles maternelles | . en haltes-garderies | . à son domicile (en libéral, en crèches familiales) |
| . en garderies périscolaires | . en centres de vacances | |
| . en crèches collectives | . au domicile des parents | |

C'est un professionnel qualifié compétent pour l'accueil et la garde des jeunes enfants.